

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION LOCALE DE BOULOGNE-SUR-MER

**Samedi 24 février 2007**



### La bonne santé de l'Union Locale de BOULOGNE-SUR-MER !

**Pascal PERNEL, secrétaire de l'Union Locale de BOULOGNE-SUR-MER accueille ses camarades venus assister à l'assemblée générale en ces termes :**

"Chers Camarades,

Tout d'abord je vous salue tous amicalement. Je vous remercie d'être présents à cette assemblée de l'Union Locale des syndicats du boulonnais.

Applaudissons Jean-Baptiste, notre secrétaire général de l'U.D. qui comme chaque année est invité à notre assemblée générale. Il vous parlera un peu plus tard du Congrès qui se déroulera à BOULOGNE-SUR-MER, le 25 mai prochain, mais aussi de diverses informations syndicales.



■ René GOBERT

Je salue et je remercie pour sa présence, notre camarade Jacqueline WIMILLE, retraitée du syndicat des notaires.

L'activité de l'Union Locale se porte bien. L'U.L. suit tranquillement son petit bout de chemin en "faisant des adhérents", en créant des syndicats, en recevant et en aidant les salariés à faire respecter leurs droits, en les conseillant, en les accompagnant dans leurs démarches, dans leurs réclamations et dans leurs contestations envers leurs employeurs, et en les défendant si nécessaire devant les Conseil des Prud'hommes.

Je pense par exemple aux salariés et camarades de l'entreprise de voyages DUMONT dont Lionel SEGRET est le secrétaire du syndicat et délégué syndical Force Ouvrière qui a présenté 9 dossiers devant les prud'hommes, 9 dossiers qui ont été gagnés ; l'employeur a fait appel pour un seul dossier, celui de Lionel (somme en litige 9500 €), parce que Lionel représentait F.O. Les autres 8 dossiers, dont les sommes en jeu variaient de 2500 à 4000 € ont tous été payés, après que nous ayons fait intervenir un huissier. Un référé nous a ensuite permis de récupérer il y a peu de temps, les frais d'huissier qui s'élevaient à 125 € par dossier. Dans les semaines à venir nous allons devoir "repartir au combat" pour faire respecter le prolongement de ce jugement par la régularisation du taux horaire et la régularisation des bulletins de paie. A ce sujet, notre camarade Lionel intervient régulièrement au C.E. pour le rappeler à l'employeur qui apparemment fait la sourde oreille.

Je suis souvent en contact avec le syndicat SACEL où notre camarade Catherine PEREMONY est secrétaire et représentante du C.E., et où Jean-Philippe BONVOISIN est trésorier et délégué syndical F.O.

Le patron leur mène la vie dure. Il a dénoncé tous les accords sur les 35 heures, et a même tenté d'affaiblir la représentation des délégués du personnel et les élus au C.E. par des manœuvres tordues. Heureusement, cela n'a pas marché,

puisque l'ensemble des représentants syndicaux ont été réélus avec 80% des voix.

Je suis également souvent en contact avec les camarades Christel VANNACKER et Denise BAUDINE, respectivement secrétaire et trésorière du syndicat de l'AIDE POPULAIRE. Il y a un peu plus d'un an, avec d'autres camarades, elles sont venues créer leur syndicat à la suite de menaces de fermeture. Jean-Baptiste KONIECZNY et moi-même sommes intervenus dans cette association. Nous nous sommes aperçus alors, que ces menaces étaient le prétexte pour refuser aux salariés les avantages d'un taux horaire moyen supérieur, selon la directrice, aux taux horaires des associations concurrentes. A ce jour, l'association existe toujours, et les salariés n'ont plus de problèmes de bulletins de paie. Le syndicat a fait sa première assemblée générale ; Jean-Baptiste et moi-même avons été invités à y assister.

Je voudrais aussi vous rappeler que l'Union Locale vous ouvre grandes ses portes. Vous pouvez y entrer, nous sommes prêts à vous accueillir, à vous soutenir et vous à vous aider si vous en avez le besoin.

Mon souhait est d'être plus en contact avec l'ensemble des syndicats. Je le suis régulièrement avec certains d'entre eux, comme celui du transport où Serge PREVOT est le secrétaire, et comme celui de la SACEL, et ECF où notre camarade Bruno BERNARD est secrétaire et membre de la commission de contrôle de l'U.L. Dernièrement, la secrétaire du syndicat F.O. de la mairie de BOULOGNE m'a invité à assister à son assemblée générale.

Je souhaiterais également, avec la complicité du syndicat VALEO, en les personnes des camarades Patrick MABILLE et Renée LION, visiter les ateliers de cette entreprise, puisque, vous le savez, j'y ai travaillé pendant six ans.

En ce qui concerne les manifestations, l'Union Locale a toujours répondu présente et tout particulièrement contre le C.P.E.. Les camarades syndiqués et sympathisants étaient nombreux à arpenter les rues de BOULOGNE-SUR-MER, entraînant avec eux l'ensemble des syndicats, ce qui a représenté plus de 10 000 manifestants. L'U.L. de BOULOGNE a également répondu présente lors des manifestations anti-CPE à LILLE et à ARRAS.

Lors de la dernière manifestation des fonctionnaires, notre Union locale était présente devant la mairie de BOULOGNE pour défilier avec les communaux de BOULOGNE, de SAINT-MARTIN et de WIMEREUX. L'importante participation de Force Ouvrière a marqué les esprits, par rapport aux autres organisations syndicales de moindre envergure.

L'Union Locale exerce une activité prud'homale plus prenante depuis plus de deux ans où nous faisons de la défense. Nous avons fait appel pour deux procédures.

Tous nous avons entendu parler de la grève dans les casinos et plus particulièrement dans celui de BERCK-SUR-MER qui a dû interrompre son activité à la suite d'un mouvement contestataire d'une partie du personnel. En représailles, la direction a licencié notre camarade trésorière du syndicat F.O. Gwadyx POIRET et a fait une demande d'autorisation de licenciement à l'encontre de la déléguée syndicale F.O. Carole POULET.

Notre Union Locale a distribué grâce à quelques camarades, plus de 3 000 tracts devant le casino et dans la ville de BERCK, dont la teneur était l'indignation envers ces mesures et envers l'attitude d'un patron "voyou".

Une procédure a été engagée avec l'aide de la fédération des casinos devant le Conseil des Prud'hommes pour obtenir la réintégration de notre camarade Carole.

L'Union Locale a accueilli 30 militants, pendant cinq jours, pour assister au stage F.O. "Découverte", dans le courant du mois de janvier.

**Je voudrais maintenant féliciter notre camarade Sylviane VANACKERE pour le bon résultat qu'elle a obtenu aux élections DP et CE (1 siège titulaire et suppléant DP et 1 siège titulaire et suppléant CE, repris à la C.G.T.).**

Je terminerais en remerciant encore les nombreux syndicats présents à cette assemblée générale de l'Union Locale des syndicats du boulonnais.

Merci à tous les camarades. Je passe maintenant la parole à Jean-Baptiste."

A son tour, Jean-Baptiste remercie chaleureusement l'Union Locale de BOULOGNE-SUR-MER pour le travail syndical qu'elle effectue, et où les maîtres mots "Fraternité – Convivialité" ont encore un sens.

Il fait un exposé sur la situation économique et de l'emploi dans le département du Pas-de-Calais pour que les militants présents à l'assemblée en aient une photographie précise. Il dénonce avec force la remise en cause du code du travail.

Il souligne par ailleurs, l'excellente position de nos syndiqués dans les entreprises, grâce à notre présence plus accrue sur le terrain.

**Il ajoute que l'action syndicale paye. La bataille du C.P.E. en est un magnifique exemple. C'est par des actions comme celles qui ont été menées que le salarié pourra défendre ses acquis.**

Il faut renforcer les structures des Unions Locales, relais indispensables de l'Union Départementale pour mailler le territoire du Département.

Jean-Baptiste demande à chaque militant de se mobiliser pour les prochaines élections prud'homales.

Il espère une participation active de tous les militants lors du Congrès de l'Union Départementale, et lors du Congrès Confédéral qui lui succédera quelques jours après.

L'intervention de Jean-Baptiste terminée, un échange fructueux a lieu avec la salle, et de nombreux problèmes sont abordés, mettant en lumière les responsabilités du MEDEF et du Gouvernement. Quelques exemples :

- 700 suppressions de postes dans l'éducation nationale.
- la suppression de la formation professionnelle dans l'hôtellerie (et pourtant paradoxalement, l'éducation nationale fait appel aux retraités pour tenir des postes à temps partiel).
- la marginalisation de l'existence des organisations syndicales.

Que l'on remette en cause la représentativité des organisations syndicales et que l'on mette à mal le paritarisme, c'est nier le Pacte Républicain !

L'assemblée générale est ensuite saisie pour le renouvellement des instances de l'Union Locale de BOULOGNE pour la prochaine mandature, c'est-à-dire le renouvellement du Bureau, la désignation des membres siégeant à la prochaine Commission Administrative de l'U.D. et la mise en place des commissions de contrôle et des conflits.



■ Le Bureau de l'Union Locale



■ Représentants de l'U.L. à La C.A. de l'U.D.

L'Assemblée Générale de l'Union Locale de BOULOGNE-SUR-MER s'est achevée par le verre de l'amitié.

L'Union Locale de BOULOGNE-SUR-MER tient à remercier très sincèrement les restaurateurs du "Palais d'Asie" pour l'accueil qui lui a été réservé et qui a contribué au bon déroulement du stage "Découverte" en janvier. Tous les stagiaires ont apprécié la tenue des repas. L'Union Locale invite tous les militants de passage à BOULOGNE à rendre visite au "Palais d'Asie"



(T. 03 21 30 44 54)